

AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023 ET
LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, que le Conseil municipal de la Ville de Charlemagne adoptera les prévisions budgétaires de l'année 2023 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2023-2024 et 2025 lors d'une séance extraordinaire qui sera tenue le lundi 19 décembre 2022 à 17h30, à la salle du conseil située au 84, rue du Sacré-Cœur à Charlemagne.

Au cours de cette assemblée, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les sujets ci-dessous mentionnés:

- Adoption du budget pour l'exercice financier 2023;
- Adoption du programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025;

Donné à Charlemagne
ce 6 décembre 2022



Virginie Riopelle
Directrice administrative et greffière

CERTIFICATION DE PUBLICATION ET D'AFFICHAGE

Je soussignée, Virginie Riopelle, directrice administrative et greffière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément au règlement numéro 11-407-19 déterminant les modalités de publication des avis publics de la municipalité, adopté le 3 décembre 2019, sur le site internet de la Ville de Charlemagne le 6 décembre 2022, et que j'ai affiché l'avis ci-dessus conformément audit règlement, dans les bureaux de l'hôtel de ville à l'endroit réservé à cette fin, le 6 décembre 2022.



Virginie Riopelle
Directrice administrative et greffière